

**LA GOUVERNANCE DU FINANCEMENT INTERNATIONAL
DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST : ENTRE
DÉPENDANCE STRUCTURELLE ET LA QUÊTE D'UN
NOUVEAU PARTENARIAT DES ORGANISATIONS
RÉGIONALES**

**THE GOVERNANCE OF INTERNATIONAL DEVELOPMENT
FINANCE IN WEST AFRICA: BETWEEN STRUCTURAL
DEPENDENCY AND THE QUEST FOR A NEW
PARTNERSHIP FOR REGIONAL ORGANIZATIONS**

ISSA BOUREIMA Hassane

Doctorant en Droit Public, Option : Droit International

Laboratoire Droit, Société et Développement en Méditerranée

Université Abdelmalek Essaadi, Tanger (Maroc)

Date de soumission : 24/03/2026

Date d'acceptation : 05/05/2026

Pour citer cet article :

ISSA BOUREIMA. H (2026) « la gouvernance du financement international du développement en afrique de l'ouest : entre dépendance structurelle et la quête d'un nouveau partenariat des organisations régionales », Revue Internationale du chercheur «Volume 7: Numéro 2» pp : 1554-1575

Résumé

Les organisations régionales ouest africaines font parties d'un espace géographique parmi ceux qui regorgent le plus de potentialités, néanmoins ,la mobilisation effective des ressources financières pour leur bon fonctionnement est un défi persistant, créant un décalage entre les objectifs statutaires de ces organisations et les moyens réels mis à leur disposition pour atteindre leurs objectifs.Ce qui les mettent en position de demandeurs sans fin de l'aide extérieure qui reste conditionnée par les institutions financières internationales ,elles-memes sous le contrôle des grandes puissances du monde qui influencent la coopération au développement.

L'analyse qu'offre cet article est un appel à la solidarité et l'innovation africaine basée sur l'établissement pérenne de mécanismes endogènes régionales pour s'affranchir des rapports dominants. Comme le confirme plusieurs études et à voir les indicateurs de performances socio-économiques, une réelle volonté de transformation structurelle est en train de s'opérer à l'Ouest de l'Afrique encourageant l'autonomisation véritable des organisations régionales dans cette zone.

Mots clés : Financement international, développement, aide publique, Afrique de l'Ouest, organisation régionale ouest africaine, autonomie, partenaires financiers et techniques,

Abstract

West African regional organizations are situated within a geographical area that possesses some of the world's greatest potential; However, the consistent mobilization of financial resources is a major hurdle, leading to a discrepancy between mandated goals and operational capacity. Consequently, these organizations are trapped in a cycle of dependency on foreign aid, which is governed by the structural conditionalities of international financial bodies entities that are themselves influenced by dominant global powers steering development cooperation.These institutions, often influenced by major global powers, exert a weight that constrains both autonomy and development cooperation.The analysis presented in this article is a call for African solidarity and innovation, advocating for the sustainable establishment of endogenous regional mechanisms to break free from dominant power relationships.As confirmed by socio-economic indicators and several studies, a real commitment to structural transformation is taking root in West Africa, encouraging the true empowerment of regional organizations in this area.

Keywords : International financing, development,public Aid, west Africa, west african regional organization, autonomy, technical and financial partners, innovation, cooperation,

Introduction

Le financement international du développement en Afrique de l'Ouest demeure, depuis les indépendances, intrinsèquement lié à l'aide publique au développement, laquelle a positionnée cette partie de l'Afrique comme l'un des principaux bénéficiaires des flux financiers mondiaux (Tanoh, 2019). Cependant, cette architecture financière, marquée par des relents capitalistes, engendre une dépendance structurelle qui entrave la souveraineté socio-économique et politique des États (Adamou, 2018). L'Afrique de l'Ouest malgré ses richesses et ses potentialités est particulièrement confrontée à une asymétrie de position et voit ses organisations régionales peiner à s'affranchir de financements extérieurs souvent conditionnés, ce qui limite leur marge de manœuvre stratégique face aux agendas imposés par les bailleurs (Boka, 2018). Malgré l'adoption de nouveaux cadres de coopération axés sur une meilleure harmonisation des pratiques à l'instar du forum du financement de l'ECOSOC, la Conférence internationale de l'UNDESA sur le financement du développement, l'Agenda 2063 de l'UA, ces institutions régionales subissent encore les contrecoups d'une dépendance qui fragmente leur capacité de décision collective et affaiblit leur autonomie stratégique face aux intérêts géopolitiques des partenaires extérieurs. Les instruments et les mécanismes de financement des organisations régionales ouest africaines échappent à une réelle appropriation institutionnelle, plaçant ces structures dans un rapport de subordination où les priorités des bailleurs internationaux conditionnent les trajectoires d'intégration régionale au détriment du développement économique structurel (Adetula et al., 2020), (Gnanguênon et al., 2025). Cet état de fait qui illustre une carence d'autonomie opérationnelle où le manque de ressources propres contraint ces organisations à aligner leurs activités sur les exigences des partenaires techniques et financiers pousse à se demander dans quelle mesure la persistance de cette dépendance financière ne compromet-elle pas l'action même des organisations récipiendaires, notamment lorsqu'une large part des financements est captée par des dépenses courantes au détriment des réformes structurelles nécessaires à une autonomie réelle ? les financements internationaux ne pourront alors agir comme de véritables leviers de développement que lorsque ceux-ci s'articulent avec les priorités des organisations régionales africaines et leurs pôles nouveaux de croissance. Notre démarche repose sur trois objectifs dans cette analyse. Premièrement les déséquilibres de pouvoir qui marquent la gestion des financements internationaux, en mettant en lumière les dépendances décisionnelles et techniques des institutions régionales. Deuxièmement, l'étude explore les stratégies africaines

d'autonomisation et les dynamiques locales de croissance. Troisièmement, l'article propose des pistes concrètes pour instaurer un nouveau modèle de coopération, favorisant l'appropriation institutionnelle et la pluralité des sources de financement. L'apport de cet article réside dans sa capacité à démontrer que le dépassement de cette dépendance est un impératif pour la viabilité institutionnelle des organisations régionales ouest africaines tout en soulignant que l'absence de ressources propres compromet gravement leur performance et leurs objectifs de développement à long terme. De plus, cet article au lieu de se cantonner sur les théories critiques habituelles du sous développement, analyse les dynamiques institutionnelles sous l'angle de l'efficacité opérationnelle, en démontrant que les insuffisances du financement international aux organisations régionales africaines peuvent être surpassées par des initiatives endogènes.

Pour ce faire, le positionnement théorique de cet article mobilise plusieurs disciplines allant d'une part, de l'approche du réalisme juridique visant à interroger les normes de financement (Traore, 2022) puis, d'autre part, il mobilise les théories des asymétries de pouvoir nord-sud en relations internationales. Ce qui l'inscrit dans le paradigme de la transformation structurelle, soutenant que l'autonomisation des institutions ouest-africaines exige de surmonter les obstacles économique et politique mais surtout que ces organisations soient capables d'innovation (Birdsall, 2008).

Tout d'abord nous nous intéresserons à la genèse de la coopération entre les institutions financières internationales avec les organisations régionales ouest africaines bénéficiaires de cette aide (1.). Ensuite, nous examinerons comment cette architecture de dépendance financière, caractérisée par une déficience d'autonomie dans la gouvernance freine la mise en oeuvre des initiatives en faveur de l'autonomie régionale ouest africain (2.). Enfin, nous proposerons des mécanismes d'autonomisation financière et de gouvernance axés sur la diversification des instruments de financements marqués par des alternatives nouvelles. (3).

1. Méthodologie

Dans le souci d'appréhender le sujet dans toutes ses dimensions, il sied d'adopter une approche transversale qui fait appel à la fois au droit, à l'économie et à la science politique.

Le recours à l'analyse juridique permettra de confronter les textes juridiques et leurs compréhensions (conventions, traités, accords des institutions financières internationales et des organisations régionales ouest-africaines), afin de jauger de leur effectivité, c'est-à-dire,

d'analyser si ces instruments sont respectés par les acteurs (ONU, FMI, BAD, UE, UA, CEDEAO, UEMOA, la Banque mondiale) dans le contexte actuel.

A partir de cette méthode et à titre d'exemple, il sera question de savoir si les différentes mesures prises par certains acteurs telles que, les conditions liées aux financements, le refus de financement et les mesures prises à l'encontre des organisations régionales ouest-africaines bénéficiaires, respectent ou non l'esprit du droit de l'aide.

L'analyse politiste nous permettra d'élucider les enjeux de puissance et les rapports de force stratégiques entre les acteurs, donateurs et bénéficiaires.

L'approche économique quant à elle est indispensable pour décrypter les enjeux économiques, par exemple la dépendance des organisations régionales ouest-africaines vis-à-vis des bailleurs internationaux, alors que l'Afrique regorge beaucoup de potentialités; ou encore des implications géopolitiques et géostratégiques que vit le système international.

2. Cadre théorique: Le passages des théories conventionnelles aux perspectives décoloniales de la dépendance

2.1. Approches classiques et insuffisances structurelles

Ici on peut noter que l'analyse de plusieurs théories classiques peinent véritablement à saisir le décalage persistant entre les objectifs affichés par les organisations africaines et la réalité d'une mise en œuvre de leurs politiques souvent entravée par le manque de traction politique et le déficit de fonctionnalité des structures régionales (Byiers et al., 2021).

Le paradigme libéral mettant en avant le multilatéral au delà des disparités régionales fait le choix d'une approche universaliste en matière de développement qui tend à masquer les mécanismes de dépendance et de conditionnalité inhérents aux financements internationaux (Boka, 2018; Haussaire, 2019). Cette situation induit une dissonance entre les aspirations des organisations régionales et la réalité d'une influence externe dominante, exacerbant la vulnérabilité de ces dernières aux politiques économiques occidentales et aux différentes aides (Elabidi, 2015).

Ouédrago (2015) explique à travers une approche endogène que les défis liés à l'implémentation des politiques communes des Etats membres par ses organisations régionales sont confrontées à des logiques interétatiques, entravant la capacité d'agir de manière autonome et à générer un développement endogènes.

Campo&Leite (2020)mettent en lumière la nécessité de repenser les cadres de coopération pour favoriser une appropriation institutionnelle et une capacité accrue à générer un dynamisme économique intrinsèque, en dépit des conditionnalités externes.

Cependant, la plupart de ces theories ne capturent pas entièrement la complexité de la subordination structurelle des institutions régionales ouest-africaines, dont le desequilibre des rapports de force et la persistance des dynamiques post-coloniales, continuent de limiter leur pleine souveraineté économique et décisionnelle (Balduino & Lucia, 2022).Mieux elles tiennent comptent de manière insignifiante les nouvelles initiatives mises en valeur et défendues par de nouvelles élites africaines pour forger une autonomie politique et économique.

2.2 Déconstruction des asymétries de pouvoirs et de coopération en Afrique de l'ouest

Les perspectives théoriques du développement s'avèrent indispensable pour repenser les cadres normatifs de la coopération internationale marqués par une vision classiques (Adetula et al., 2020; Gnanguênon et al., 2025) qui met en évidence la manière dont les institutions de financement international et les organisations régionales ouest-africaines perpétuent souvent des modèles de développement qui ne sont pas adaptés aux réalités locales entraînant une faible appropriation des projets et un maintien des dynamiques de dépendance.

Yu Shipilov (2019) illustre la coopération actuelle du développement par la faible intégration économique régionale et les disparités internes au sein de la Cedeao et al. par exemple et qui persistent comme des obstacles majeurs à son développement autonome, contredisant parfois les postulats néolibéraux sur l'efficacité de la coopération régionale.

Dans le même ordre d'idées des auteurs comme Ndongo Samba Sylla et Fanny Pigeaud examinent comment les mécanismes de la Françafrique et l'eurocentrisme persistent dans les structures de financement, entravant l'émergence d'une souveraineté économique réelle pour les organisations régionales (Campos & Leite, 2020); (Chabal, 2004).

2.3 L'émergence d'une pensée souveraine et décomplexée

Le retour aux fondamentaux africains impliquent de réévaluer les cadres conceptuels et les stratégies de développement en s'appuyant sur les spécificités culturelles et les dynamiques socio-historiques du continent, afin de construire une autonomie véritable et durable (Akinkugbe, 2017).Cela se manifeste par la valorisation des savoirs endogènes et la

promotion d'une auto-détermination dans la définition des priorités de développement, rompant avec les schémas d'aide conditionnelle qui ont historiquement limité la souveraineté des États et des organisations régionales africaines (Calandri, 2014).

Cette souveraineté obéit à une quête d'autonomie s'exprimant à travers des modèles de souveraineté diversifiés, qu'ils soient de rupture ou d'intégration institutionnelle, afin de s'adapter aux défis contemporains et de consolider l'autonomie de décision (Sambou, 2026).

Cette démarche implique la reconnaissance de visions du développement intrinsèquement africaines, comme fondement d'une coopération mutuellement bénéfique plutôt que d'une aide unilatérale (Bernard, 2013).

3. La quête d'un partenariat juste et équitable au delà des asymétries de la coopération au développement

3.1. Des décisions alambiquées pour le multilatéralisme ouest-africain

L'agenda globale de la coopération au développement de part la prédominance des pays fondateurs des institutions financières internationales et leur pouvoir de décision structurellement ancré, continue de façonner les modalités d'intervention et les priorités des organisations régionales ouest-africaines (Etyang, 2023). La conférence de Bretton woods de 1944 qui a établi les cadres financiers et institutionnels du monde continue, encore aujourd'hui à influencer l'architecture des relations de coopération internationale, souvent au détriment de l'autonomie des organisations régionales en Afrique de l'Ouest.

Les procédés capitalistes impliqués dans les mécanismes de gouvernance de la Banque mondiale, l'UE, le programme des nations unies pour le développement entre autres perpétuent des schémas de subordination économique, où les organisations régionales ouest-africaines se trouvent contraintes d'adopter des politiques macroéconomiques qui s'alignent sur les intérêts extérieurs. Les partenariats stratégiques entre ces entités et les institutions régionales sont ainsi souvent perçus comme des vecteurs d'influence normative plutôt que de véritables co-constructions paritaires (Ateku, 2026).

3.2. Déséquilibres financières et rapports de force

Les rapports de l'OCDE (2024) soulignent une baisse significative des apports à l'aide publique au développement et une restructuration des instruments financiers qui, en dépit des

discours sur le renforcement des capacités locales, maintiennent un déséquilibre structurel dans la balance des pouvoirs.

Le portefeuille de l'aide multilatérale est passé de 58,98 milliards de dollars en 2023 à 48,31 milliards USD en 2024 de flux financiers internationaux et malgré cela l'Afrique subsaharienne quant à elle a enregistré 34,11 millions USD en 2024.

Cette régression des contributions multilatérales pourraient exacerber la fragilité financière des organisations régionales ouest-africaines, les contraignant à une dépendance accrue vis-à-vis des bailleurs ou à une quête de financement alternatif en ce sens que les priorités desdits principaux donateurs sont souvent alignées sur leurs propres intérêts géopolitiques ou économiques, ce qui peut diverger des besoins et les projets réels à financer (Bainville, 2014; Siby, 2020).

3.3. Difficultés de convergences et de priorités de développement

L'alignement sur les agendas des bailleurs de fonds internationaux, malgré une rhétorique de partenariat, conduit fréquemment à une marginalisation des stratégies et des priorités définies par les organisations régionales elles-mêmes, entravant ainsi une approche holistique et intégrée du développement (Amessinou, 2023); (Campos & Leite, 2020).

Cela conduit fréquemment à l'imposition de politiques élaborées aux instances telles que la CEDEAO ou l'UEMOA, malgré leurs efforts pour promouvoir l'intégration régionale par des grands projets structurant et à fort impact pour les populations (Chabal, 2004).

3.4. Les expertises endogènes face aux influences extérieurs

La configuration de l'architecture des institutions financières actuelles depuis la conférence de Bretton woods a historiquement favorisé une approche descendante où les cadres normatifs et les solutions de développement sont souvent définis par les institutions occidentales, limitant l'intégration des savoir-faire et des perspectives locales (Bah, 2012).

L'importation des modèles qui ne prennent pas en compte les spécificités socio-culturelles et économiques des régions ouest-africaines génèrent des résistances et compromettent l'efficacité des initiatives de développement.

De plus, la priorisation persistante des financements bilatéraux et multilatéraux vers des projets individuels, plutôt que vers le renforcement des capacités institutionnelles régionales, perpétue un cycle de dépendance en limitant l'autonomie et la résilience des organisations ouest-africaines (Birdsall, 2008); (Lafourcade & Michailof, 2018).

Le recours aux cabinets extérieurs par les organisations régionales pour monter des dossiers éligibles aux aides prouve une capacité de mise en œuvre souvent insuffisante, rendant les experts africains moins compétitifs quant à leur capacités à impacter significativement ces organisations pourtant africaines (Guiraudon & Borraz, 2010).

Les apports financiers endogènes tels que les fonds patriotiques, les contributions diasporiques et la mobilisation autours des actions de souveraineté apparaissent comme des alternatives prometteuses pour réduire la dépendance vis-à-vis des difficultés de financements externes (Boka, 2018).

Figure1: Représentation de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest



Source:Auteur (2026)

□ En Bleu les Pays membres de la Cedeao

Bénin,Liberia,Ghana,

Cap-Vert, Côte d'Ivoire,

Gambie,Guinée,

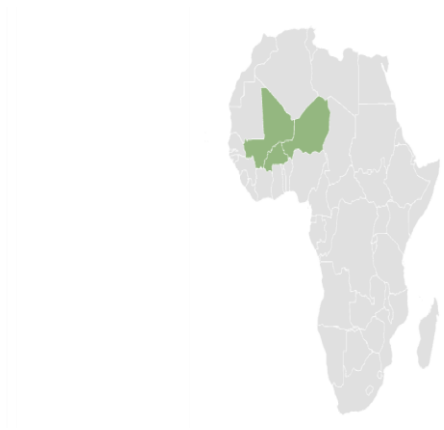
Guinée-Bissau,,

Nigeria,Sénégal, Sierra Leone et Togo.

- Creation:Accord signé le 28 mai 1975 à Abuja au Nigeria lieu de son siège.
- Organes:Conférence des chefs d'Etats,Conseils des ministres, le parlement ,la Cour de justice, la Commission des commissaires.

Depuis le 29 janvier 2025, les trois pays de l'AES ont acté leurs sorties de Cedeao qui compte actuellement 12 pays membres.

Figure2: Représentation de l'Alliance des Etats du Sahel



Source : Auteur (2026)

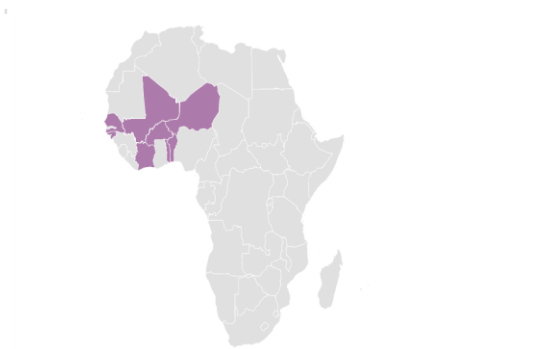
□ En vert Les Pays membres de l'AES

Niger, Mali, Burkina Faso.

- Creation :16 septembre 2023 à Bamako au Mali puis le 06 juillet 2024 pour devenir une confédération.
- Organes : Sommet des Chefs d'Etats,Force conjointe de défense commune, le parlement, la banque d'investissement, le comité inter ministériel ,la commission nationale.

L'AES étant désormais une confédération entre 3 pays, elle représente une nouvelle dynamique régionale de développement à l'image des organisations régionales africaines existantes.

Figure3: Représentation de l'Union économique et monétaire ouest Africaine



Source: Auteur(2026)

□ En violet les Pays membres de l'Uemoa

Niger, Mali, Burkina Faso, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Sénégal et le Togo.

- Création : 10 janvier 1994 dont le siège est à Ouagadougou au Burkina Faso.
- Organes : Conférence des chefs d'Etats et de gouvernements, la commission, cour des comptes, comités interparlementaire, cour de justice, conseil des collectivités territoriales, chambre consulaire régionales.

En tant qu'instrument de développement régional ouest africain à travers la Boad, l'uemoa est marquée par un chevauchement avec la Cedeao. Ce qui relance le débat sur son efficacité, alors que ses objectifs statutaires se heurtent à la réalité d'une coopération au développement largement influencée par des puissances extérieures (Gnanguênon et al., 2025).

4. Dynamique de transformation des partenariats de développement

4.1. Vers de nouveaux cadres de coopération

Les mécanismes et les nouveaux cadres de coopération visent à renforcer la souveraineté économique de la région, en s'appuyant sur des cadres, les ressources internes et des partenariats repensés, tout en contournant les limitations imposées par la fragmentation des aides et les priorités des donateurs extérieurs (Guiraudon & Borraz, 2010).

L'espace AES est appelé à devenir un véritable carrefour économique africain, reliant plusieurs grandes zones commerciales de l'Afrique de l'Ouest coordonnant les politiques de développement entre plusieurs États de la région en redéfinissant les dynamiques de pouvoir avec les partenaires internationaux (Gnanguênon et al., 2025).

La banque d'investissement de l'AES, paraît donc comme architecture financière favorisant l'intégration économique et la mise en œuvre de projets structurants à l'échelle régionales.

Dans cette perspective, l'AES travaille à la mise en place d'un instrument stratégique : la Banque Confédérale pour l'Investissement et le Développement de l'AES (BCID-AES).

Cette approche est essentielle pour capitaliser sur fonds en provenance des diasporas africaines en tant qu'acteurs de développement, en particulier en facilitant leur participation financière et leur expertise au-delà des cadres traditionnels de l'aide internationale (Bobeche, 2021).

4.2. Reappropriation des cadres conceptuels du financement

Le débat sur la souveraineté monétaire en Afrique de l'Ouest, notamment avec les discussions sur la pérennité et la fabrication du Franc CFA, perçue par certains comme un vestige de la dépendance post coloniale a donné lieu a une nouvelle vision régionale du développement (Grütjen, 2024).

La mise en oeuvre de projets et programmes structurant en faveur de l'employabilité des jeunes et le développement d'infrastructures économiques dans la confédération des Etats du Sahel, démontrent la capacité endogène à transformer les dynamiques de dépendance en opportunités de croissance et de renforcement de la résilience régionale ouest africaine(Charte du Liptako Gourma 2023).L'investissement et l'expérimentation de cultures vivrières ,de même que le renforcement des échanges commerciaux inter régionaux, représentent des vecteurs stratégiques pour la consolidation de cette autonomie économique et réduire la vulnérabilité aux chocs externes (Chouhaibi, 2021).

Ce pragmatisme a engendré des reformes législatives pour optimiser l'utilisation des ressources locales et maximiser l'impact des investissements sur le développement régional, comme en témoignent les initiatives visant à financer les infrastructures de transport et d'énergie au sein del'UEMOA (Wade, 2015).

Figure 4: Contributions de l'aide extérieure allouée (en millions de dollars) à l'Union Africaine et Cedeao

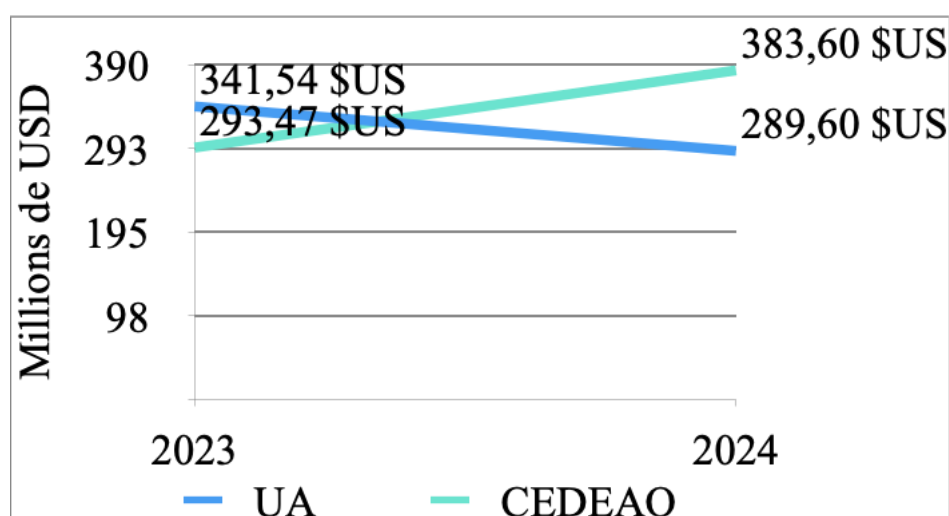
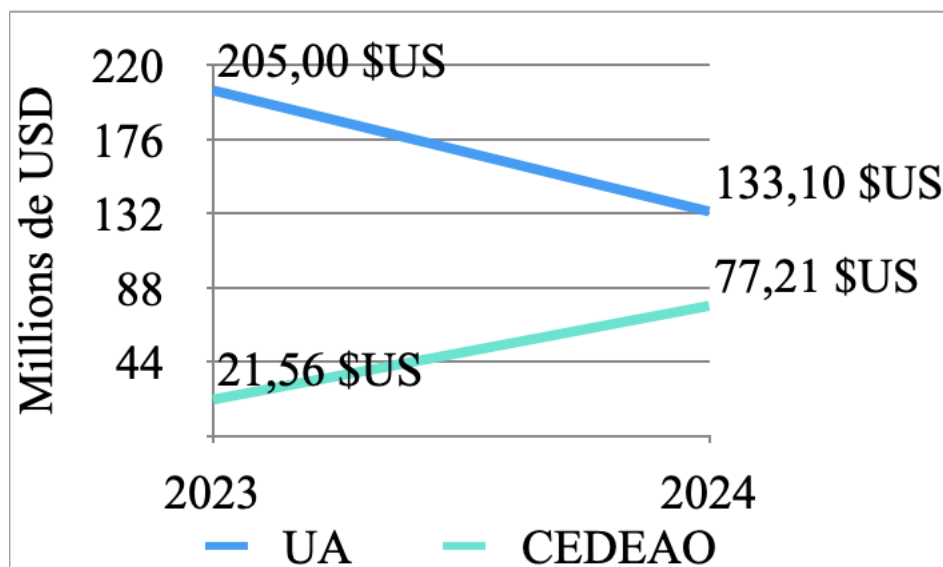


Figure5:Contributions financières internes (en millions de dollars)



Sources : Données compilées des rapports annuels de l'Union Africaine et de la Cedeao (2024 et 2025).

Lecture.

Le graphique 4 et 5 démontre une polarisation des différents financements : l'Union Africaine voit ses ressources extérieures et internes diminuer respectivement de 341,54 millions à 289,60 millions et de 205 millions à 133 millions de dollars en contribution interne entre 2023 et 2024, reflétant une dépendance persistante. Parallèlement, la CEDEAO enregistre entre 2023 et 2024 une croissance de ses financements extérieurs (de 293,47 à 383,60 millions) et internes (de 21,56 à 77,21 millions), grâce une stratégie de diversification.

4.3. Promotion des économies locales et la diversification des partenaires internationaux

La diversification et la promotion active des initiatives locales, notamment dans le secteur de l'entrepreneuriat et le leadership, où le soutien financier de partenaires aussi variés que des agences de développement, des ambassades nationales et des organisations régionales comme l'UEMOA, facilitent une transformation structurelle des économies régionales.

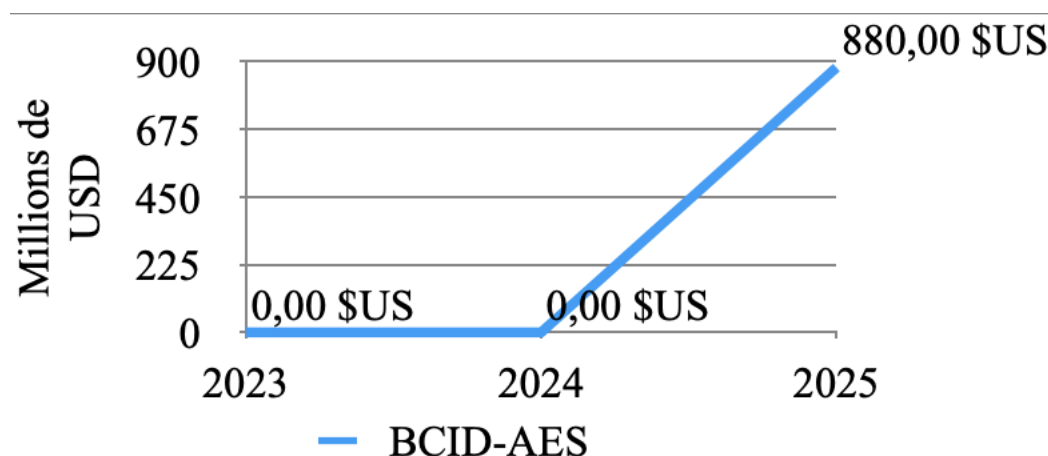
Cette approche pragmatique inclut également la mise en place de partenariats public-privé pour mobiliser des capitaux privés et l'expertise technique, offrant ainsi des solutions

innovantes aux défis infrastructurels et de développement économique dans la région (Valmera, 2021).

L'appel aux citoyens de l'AES de l'intérieur comme de l'extérieur à investir dans les projets structurants l'AES, illustre une stratégie d'accumulation interne et de synergie territoriale, éléments essentiels pour combler la dépendance alimentaire et dynamiser les marchés régionaux (Kern & Mainguy, 2019).

De même l'harmonisation des documents douaniers, fiscaux, législatifs et réglementaires valorisent l'efficacité des investissements et assurent une croissance inclusive et attractive (Fournier, 2015).

Figure 6: Contributions financières internes en millions de dollars



Sources:(Conseil des ministres de l'AES de décembre 2025)

De cette étude centrée sur les organisations regionales ouest africaines ,les données recueillies renseignent aisément sur les contributions financières extérieures et internes de la Cedeao, et au delà l'Union Africaine elle même, pour la période 2023 à 2025(voir figure 4 et 5).L'Alliance des Etats du Sahel étant mise sur pied en 2023 cette dernière à travers une comparaison des différentes contributions financières, affiche une réelle volonté de rupture avec l'aide extérieure dans cette dynamique régionale avec 880 millions sans aucune condition de bailleurs.

5. Rupture avec les schémas asymétriques de coopération

5.1. Vers un renouveau des instances de financement

Ce renouveau se traduit par une réévaluation des modalités d'engagement avec les bailleurs extérieurs, visant à instaurer des relations plus horizontales et respectueuses des spécificités et priorités régionales (Sambou, 2026).

Cette démarche implique une redéfinition des termes de l'aide au développement, en insistant sur la co-construction de programmes et le renforcement des capacités locales pour une gestion autonome des projets (Randriamihaingo, 2011).

L'audit et la réévaluation rigoureux des dispositifs financiers existants sont ainsi devenus des instruments essentiels pour identifier les lacunes et les opportunités d'amélioration de l'efficacité des fonds et des réalisations.

L'agenda 2063 de l'UA et le NEPAD, de même que les initiatives de l'UEMOA pour la promotion d'une intégration régionale axée sur l'économie locale (Zoma, 2019), incarnent cette réorientation stratégique vers une autonomie et une auto-détermination des axes de développement.

En effet, le NEPAD, en tant qu'initiative africaine impulsée par des Africains, vise à mobiliser des ressources et à établir un nouveau partenariat mondial avec les bailleurs de fonds, en mettant l'accent sur la responsabilité conjointe des États membres et des organisations régionales telles que l'Union Africaine et la Banque Africaine de Développement (Lazrak, 2015).

5.2. L'implication de la partie africaine dans la prise de décisions stratégiques

Le continent africain a maintes fois fustigé la nature de l'état actuel des institutions financières mondiales, insistant sur l'impératif de reconfigurer les rapports de force et les modes de gouvernance afin de promouvoir un partenariat équilibré plutôt qu'une dépendance en continue.

Les postes de décision et les mécanismes d'allocation des fonds au sein d'organisations comme le FMI et la Banque Mondiale (Nikabou, 2013) sont souvent perçus comme reflétant des intérêts occidentaux, entravant l'autonomie stratégique des nations africaines.

Alors il serait important de promouvoir un nouvel ordre mondial plus juste et équitable, en intégrant pleinement les organisations régionales africaines dans les prises de décision (EGBAKO, 2016).

Cette révision est d'autant plus pertinente que les accords de coopération, comme celui de juillet 2014 entre les pays d'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne, ont souvent été perçus comme désavantageux par les nations africaines, remettant en question la notion même de partenariat équitable (Traore, 2022).

De ce fait, une renégociation des termes de la coopération est essentielle, en tenant compte des changements géopolitiques et de l'émergence de nouvelles puissances économiques comme le cas de l'AES dans la région.

5.3. L'acceptation du choix des principes de souveraineté et d'autodétermination

Le choix des priorités de développement ne devrait plus être dicté par les bailleurs de fonds internationaux, mais plutôt découler des besoins et des visions propres aux pays ouest-africains, afin de garantir une appropriation locale des programmes et projets.

Les impératifs sécuritaires et socio-économiques spécifiques à chaque nation doivent prévaloir, permettant ainsi une meilleure adéquation entre les stratégies de développement et les réalités régionales (Abdi, 2018).

Les conditionnements politiques de l'aide publique au développement imposé par certains partenaires traditionnels africains, notamment l'UE, la France et al., sont de plus en plus contestés, les pays africains cherchant des alternatives auprès de nouvelles puissances émergentes telles que la Chine, la Russie, les BRICS et qui proposent une coopération basée sur des principes de non-ingérence et des investissements substantiels dans les infrastructures (Sadio, 2019). De plus, les partenariats publics-privés se révèlent être des leviers essentiels pour catalyser les investissements nécessaires à la transformation structurelle des économies ouest-africaines (OCDE, 2023).

5.4. Difficultés et les limites inhérentes à la mise en œuvre de ces principes

La persistance des héritages post-coloniaux et le manque de volonté politique freinent l'intégration effective de ces principes. Le manque de cohérence entre les politiques nationales et régionales couplées d'instabilité politique nuit davantage à l'efficacité des investissements et des dispositifs de financement (Sissoko, 2025).

De même, l'influence de certains Etats occidentaux et des institutions financières internationales dans les décisions de développement ne favorise pas une transparence décisionnelle (Chiteka & Enweremadu, 2025).

En plus, certains Etats africains priorisent des gains à court terme au détriment d'une vision stratégique durable, perpétuant ainsi des relations de dépendance (Owono, 2021). Cette dynamique est aggravée par une gouvernance lacunaire et un déficit de reddition des comptes, qui affaiblissent la confiance des populations et des partenaires dans la capacité des institutions régionales à piloter un développement endogène et équitable. Des Etats qui privilégient des agendas individuels plutôt que l'harmonisation régionale et la mutualisation des efforts sapent les fondements d'une véritable autonomie financière et décisionnelle (Bettaieb, 2015) ; (Konté, 2021).

Cette fragilité est souvent exacerbée par une autonomie fonctionnelle limitée des organisations régionales africaines, en partie due à une insécurité financière chronique résultant de contributions irrégulières ou insuffisantes de la part des États membres (Ntwali, 2025).

Conclusion

L'émergence économique de l'Afrique de l'ouest pourrait marquer l'un des tournants économiques les plus importants de l'histoire contemporaine du continent par la convergence entre l'AES, la CEDEAO, L'UEMOA, etc. Au-delà des enjeux politiques, c'est une nouvelle vision du développement qui s'affirme dans cette région grâce à la réappropriation des cadres conceptuels du financement par la mobilisation de ressources endogènes ,la promotion des économies locales et la diversification des partenariats, comme l'instauration par la Cedeao de la taxe de 0,5 pour cent sur les importations en provenance de pays tiers et les contributions volontaires aux fonds de solidarité déployés dans l'AES qui sont tous destinés à assurer une autonomie financière.

Celles-ci ne sont plus seulement des espaces de ressources pour les grandes puissances:elles deviennent des espaces de résilience, de production, d'innovation, de puissance politique et économique.Et si cette dynamique se confirme, le prochain grand basculement économique africain pourrait bien naître dans cette partie du continent loin des asymétries traditionnelles. Malgré cette volonté manifeste de souveraineté financière vis a vis de l'aide extérieure, des reformes institutionnelles s'avèrent nécessaires tant au niveau des bailleurs de fonds que des récipiendaires pour mieux alignés les mécanismes de financement aux réalités des organisations régionales ouest africaines longtemps dominées par des aides conditionnées.

Références bibliographiques

Adamou, B. A. (2018). Constitutionalism facing the challenge of integration in the ECOWAS region : contribution to the study of the protection of fundamental rights since the “democratic opening” in Africa p. 456.

Adetula, V., Bereketeab, R., & Obi, C. (2020). Regional Economic Communities and Peacebuilding in Africa. Routledge(1) ,pp 11-19.

Akinkugbe, O. D. (2017). Revisiting the Economic Community of West African States:A Socio-Legal Analysis of the Economic Community of West African States.Routledge Research in International Economic Law’ series,pp 33-234.

Abdi, C. D. Evolution du service énergétique : Réelle nécessité ou solution pour le développement et l’accessibilité de l’électricité en Afrique : Le cas de Djibouti ,These de doctorat, université de Lille ,2018.

Ateku, A. J. (2026). Balancing regional cooperation versus national sovereignty: local discontent with African regional organisations’ involvement in restoring political stability in West Africa. Third World Quarterly, 1–19.

Alexandre T.E. La coopération entre l’Union européenne et les pays d’Afrique, des Caraïbes, et du Pacifique. Une perspective d’anthropologie politique, These de doctorat, Université Paris Diderot (Paris 7) Sorbonne Paris Cité, 2016.

Amessinou, K. (2023). La réciprocité dans la coopération cybernétique en Afrique de l’Ouest. Tic & Société (17)12, 289-315.

Bobèche, J. Exo-financement et projets de développement, quels types de formalisation ? : Analyse de projets financés par les diasporas ivoiriennes, maliennes, sénégalaises, thèse de doctorat, Université Hesam, 2021.

Bernard, C. La construction des indicateurs dans les évaluations des politiques publiques d’aide au développement. Science politique, thèse de doctorat , Université Jean Moulin Lyon 3, 2013.

Baldaro, E., & Lucia, E. L. (2022). Spaces of (in-)security and intervention: spatial competition and the politics of regional organizations in the Sahel. Territory Politics Governance, London, 12(8), 1098-1113.

Byiers, B., Cazals, A., Medinilla, A., & Mélo, J. de. (2021), African regional integration: A problem-driven approach to delivering regional public goods, N° 290, The Foundation for Studies and Research on International Development, Clermont-Ferrand, pp12-40.

Birdsall, Nancy, (2008) Underfunded Regionalism in the Developing World. Center for Global Development Working Paper N°. 49, pp 9-26.

Bettaieb, H. Rationalisation de la consommation d'énergie et qualité de développement durable : étude de la relation consommation d'énergie - croissance économique (cas de la Tunisie), these de doctorat, Université Paris-Saclay, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yveline, Université de Sousse, Université Paris-Saclay, 2015.

Boka, P. M. A. Les organisations économiques sous-régionales dans le développement de la réglementation pharmaceutique : cas de l'Afrique de l'ouest, thèse de doctorat, Université de Strasbourg; Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire), 2018.

Bah, A. A. La micro finance en Guinée : articulations entre finance formelle et informelle et lutte contre la pauvreté au Fouta Djallon, thèse de doctorat, Université Toulouse II le Mirail, 2012.

Campos, T. L. C., & Leite, A. C. C. (2022). The poverty trap: an analysis of the contribution of multilateral regional institutions to the poor economic and multilateral and regional institutions to the Poor economic and social performance of west african countries. Austral. vol 9 N°17, Brazilian Journal of Strategy & International Relations, pp 4-279.

Chouhaibi, A. (2021). Impacte de la pandémie de Covid-19 sur les investissements marocains en Afrique de l'Ouest : cas de la CEDEAO, International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 2(4), pp1-13.

Chabal, P. (2004). De la décolonisation bilatérale à la construction régionale: le cas de l'Afrique de l'Ouest, Revue Juridique et Politique Des États Francophones, 58(3), pp 420-451.

Chiteka, K., & Enweremadu, C. C. (2025). Harnessing Africa's renewable potential with an integrated framework for energy justice and climate resilience. Discover Sustainability, 6(1). Discov Sustain 6, p1220.

Calandri, E. (2014). L'aide au développement. Entre économie, culture et relations internationales. Relations Internationales, Presse Universitaire de France, 2014, N°. 157, pp 74-95.

CUA/OCDE (2023), Dynamiques du développement en Afrique 2023: Investir dans le développement durable, CUA, Addis-Abeba/OCDE, Paris.



Etyang, O. (2023). Book Review: Kuwali, D. (Ed.). (2022). The Palgrave Handbook of Sustainable Peace and Security in Africa. Palgrave Macmillan, 619 p. Vestnik RUDN. International Relations, 23(3), pp 582-585.

Elabidi, A. L'évaluation de l'Union africaine par rapport à l'Union européenne (comme un modèle de régulation juridique internationale d'excellence) : étude comparative, These de doctorat, Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 2015.

Sissoko, E.F.(2025), Effondrement par résilience contrariée : Instabilité politique, capital humain et croissance économique au Mali et dans le Sahel. Revue Belge 11(129), p 101.

Fournier, S. (2015). Valeur heuristique et portée opérationnelle des approches filières et des approches territoriales : quels intérêts de ces approches ?. Journée d'études 2015 - Filières et développement des territoires : pourquoi et comment renouveler les approches pour les interventions au Sud ?, Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (IRAM). FRA., Jun 2015, Paris, France. pp 5-41.

Shipilov, A. Y. (2019). West African International Studies: Approaches to Regional Security. Vestnik RUDN. International Relations, 19(2), pp 207-217.

Guiraudon, V., & Borraz, O. (2010). Politiques publiques 2 Changer la société. Presses de Sciences Po. avril 2012, Paris, pp 8-315.

Grütjen, K. (2024). Développements actuels de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : défis pour la conception future de la politique extérieure et du développement, Institut allemand de développement et de durabilité, Bonn ,N° 1/2024,p5.

Gnanguênon, A., Thiam, D., & Aduku, E. (2025). Fragmentation and Foreign Influence: Emerging Challenges to ECOWAS Integration. Africa Policy Research Institute, Berlin, pp 3-9.

Haussaire, M .La fabrique de l'État sous régime d'aide. Construction d'une administration extravertie au Sénégal, thèse de doctorat Université de lille, 2019.

Iragi Ntwali V (2025). The African Union and its regional economic communities confronted with coups d'état: between condemning and condoning. Front. Polit. Sci. 7 pp1-15

Kern, F., & Mainguy, C. (2019). Francis Kern, Claire Mainguy. Les relations entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique : La renégociation de l'Accord de partenariat économique 2020-2030, enjeu essentiel pour renouer avec le co-développement. Bulletin de l'Observatoire des politiques économiques en Europe, 2019, 41 (7), pp.55-58.



Konté, A. M. Droit de l'environnement et du développement durable en Mauritanie : opportunité ou contrainte ?, These de doctorat, Université de Perpignan, 2021.

Lafourcade, O., & Michailof, S. (2018). Examen des nouvelles orientations de la politique française de coopération, N°228, Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International, Clermont-Ferrand, pp 6-13.

Lazrak, A. B. (2015). Empowerment et économie sociale et solidaire : étude de cas d'organisations féminines en Afrique de l'Ouest, These de doctorat, Université Grenoble Alpes, 2015.

Nikabou, L. J. (2013). Les conventions ACP-EU et les sanctions économiques de l'Union européenne contre les Etats ACP : le cas du Togo, These de doctorat, Université de Strasbourg, 2013.

Owono, F. O. (2021). Le Cameroun et la diplomatie environnementale (1964-2015), These de doctorat, Université de Yaoundé 1, 2021.

Randriamihaingo, L. H. Coopération et décentralisation à Madagascar : Etats, organisations internationales et transnationalité, These de doctorat Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2011.

Sambou, C. (2026). En Afrique de l'Ouest, deux modèles de souveraineté face à face, The Conversation, 22 janvier 2026, Braamfontein, pp 3-6.

Siby, M. (2020). Le processus de développement territorial dans la région de Kayes au Mali: Approche territoriale du développement durable, These de doctorat, Université de Lorraine, 2020.

Sadio, A. Conditionnalité politique de l'aide publique au développement des partenaires occidentaux à l'Afrique : analyse des actions françaises en Afrique subsaharienne, These de doctorat, Université de Normandie en France ; Université Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal ; 1957-..), 2019.

Tanoh, M. A. (2019). Décentralisation et bonne gouvernance des états francophones ouest africains: contribution à l'étude du cas de la Côte d'Ivoire, These de doctorat, Université de Perpignan, 2019.

Traore, L. Le droit du financement public de l'aide au développement, These de doctorat, Université Le Havre Normandie en France, 2022.

Valmera, F. (2021). Vers une refondation du droit des finances publiques locales en Haïti, These de doctorat, Université Rennes 2, 2021.



Wade, A. (2015). Policy-Mix et croissance économique dans la zone UEMOA. Economies et finances, These de doctorat, Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I; Université de Saint-Louis (Sénégal), 2015.

Zoma, V. (2019). Transport et intégration régionale dans l'espace UEMOA: le transit routier du Mali et du Niger via le Burkina Faso, These de doctorat, Université Ouaga I Professeur Joseph Ki-Zerbo (Burkina-Faso), 2019.